

Session du vendredi 21 octobre 2011

Commission 2

Rapport 7 – 1

Information relative à l'avant-projet de Schéma Régional Climat Air Energie

Maryse Fagot

Groupe « Envie de Picardie »

Monsieur le Président,  
Monsieur le Président du CESER,  
Mes Chers collègues,

Même s'il ne s'agit ici que de « Prendre acte » de cet avant projet de schéma, nous tenons toutefois à exprimer quelques idées, tant le sujet abordé ici est important, et recouvre des enjeux d'avenir très forts.

Au-delà des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de 20% d'ici 2020 et de 75% d'ici 2050, des questions de fond ont été soulevées lors de la réunion de la Commission 2 et des débats très riches ont pu se tenir.

Si nous avons tous le devoir de modifier radicalement nos comportements, et si, en tant que responsables politiques, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour créer les conditions d'une réduction très forte de l'impact de l'activité humaine sur notre environnement, nous avons aussi un devoir de réalisme et de discours de vérité.

Cela a été très bien exprimé par les différents membres de notre Commission, chacun avec sa vision de la situation et ses convictions propres, bien entendu.

**Elus responsables, nous nous devons en effet de faire preuve de pragmatisme.**

Ce schéma, qui est le fruit d'un travail commun Etat/Région très important, doit, selon nous, s'inscrire dans la réalité et ne pas simplement devenir un catalogue de bonnes intentions qui ne pourront être tenues. Je dis cela sans remettre en cause le travail de qui que ce soit, que cela soit bien clair.

Cet avant-projet ne compte pas moins de 16 objectifs et près de 50 dispositions (48). Toutes très louables avec lesquels nous ne pouvons tous qu'être en accord.

Pour que ce schéma ne devienne cependant pas demain une coquille vide ou un document que l'on pourra regarder en se gratifiant de l'avoir adopté solennellement ensemble, il doit selon nous, prendre en compte la situation économique et sociale extrêmement tendue dans laquelle nous vivons actuellement.

Ce que je veux dire, tout simplement, c'est que nous ne devons pas nous mentir à nous-mêmes, nous ne devons pas nous cacher derrière notre petit doigt et nous retrancher derrière un document qui s'avérerait finalement être l'instrument d'une politique d'affichage.

Oui, des efforts considérables sont à accomplir face aux grands enjeux environnementaux de notre siècle,

Oui, les responsables politiques que nous sommes ont une responsabilité très grande dans ce qu'il adviendra de notre planète pour les générations futures,

Mais non, nous ne pourrons pas tout faire dans un contexte où l'Etat et les collectivités doivent faire face à deux autres défis majeurs que sont ceux de la gestion des finances publiques, mais également, et surtout, de l'impact qu'a la crise économique et financière mondiale sur l'humain avec toutes les conséquences sociales désastreuses que l'on connaît.

Il n'est pas question ici de faire de la politique politicienne, de montrer tel ou tel du doigt, d'accuser l'un de désengagement, ou l'autre de jouer la surenchère.

Ce n'est pas là que se situe le débat, puisque comme je le disais précédemment, cet avant-projet de schéma est le fruit d'un travail commun Etat/Région.

Ce que nous souhaitons souligner, c'est que nous devons penser avec notre vision régionale des choses, au sens environnemental comme au sens social et économique.

Dans l'évolution de cet avant-projet vers un document définitif, et dans les discussions qui se tiendront dans les prochaines semaines, nous souhaitons donc que les questions sociale, économique et financière

puissent être débattues sur le fond, sans arrière pensée politicienne, et que nous puissions, tous ensemble, faire de ce schéma la véritable armature de la politique environnementale de la région Picardie, adossée à une vision réaliste du contexte économique et social.

Sur ce point, et dans le cadre de ce schéma, je pense que nous devrions faire cause commune avec les attentes exprimées par certains qui militent pour la mise en place d'un « bouclier énergétique ».

Les idées principales étant de faire fonctionner la solidarité nationale pour l'accès aux services essentiels (énergie et eau), et de mettre en œuvre des actions sur le logement afin de supprimer ce que l'on appelle « les passoires thermiques » dont les occupants sont souvent les foyers les plus modestes.

La question de la précarité énergétique, qui fait l'objet de dispositions dans ce schéma, doit selon nous occuper une place plus importante dans les objectifs fixés.

Je vous remercie,